

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2018**  
**Séance du 14 février 2018**

**N° 26**  
**Objet : UNESCO Géoparc de**  
**Haute-Provence – demande de**  
**subventions d'investissement**  
**pour l'année 2018 auprès de la**  
**Région et du Département**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le quatorze du mois de février à dix-huit heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois de février 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : ESMIOL Gérard**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 14), CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles (jusqu'au rapport n° 9), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 23), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SERRA Victor (jusqu'au rapport n° 21), SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etaient suppléés :**

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel  
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean-Pierre

**Etaient représentés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à FLORES Sylvain  
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (à partir du rapport n° 15)  
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à LEDEY Olivier  
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine  
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles  
SERRA Victor a donné pouvoir à ACCIAI Bruno (à partir du rapport n° 22)  
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne  
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia  
VILLARD René a donné pouvoir à BERTRAND Philippe

**Etaient excusés :**

AILLAUD Sylvie  
BALIQUE François  
MAGAUD Marie José  
REINAUDO Patrick  
ROCHAT Jacques  
SFRECOLA Alain  
TONELLI Corinne

REÇU EN PRÉFECTURE

le 16/02/2018

Application agréée F.legalle.com

**Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :**

La Communauté d'Agglomération Provence-Alpes-Agglomération exerce la compétence « Musée promenade et développement du géotourisme en lien avec l'environnement et le développement économique ».

Le développement du géotourisme se réalise à travers les actions de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence (UGHP) dont le territoire de 58 communes s'étend sur la Communauté d'agglomération PAA (37 communes) et la Communauté de communes du Sisteronais Buëch (21 communes).

La structure a été portée du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017 par le syndicat mixte du massif des Monges avec un personnel mis à disposition par notre communauté d'agglomération.

La complexité du montage a conduit le syndicat à se déssaisir de la gestion de l'UGHP au bénéfice de notre Communauté d'agglomération.

L'UGHP dispose actuellement d'une équipe de 3,7 équivalents-temps-plein qui est basée au Musée-Promenade. Elle remplit des missions d'équipement de sites, d'animation de réseaux de partenaires (plus de 100 conventions de partenariat à ce jour), d'animation pédagogique et de communication. Elle participe aux actions du Réseau international des UNESCO Global Geoparks et contribue ainsi au rayonnement de notre territoire.

En 2018, les investissements de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence viendront compléter et renforcer le travail entamé les années précédentes :

- L'équipement du territoire,
- La promotion et la visibilité du label UNESCO Global Géoparc
- Les actions pédagogiques
- Le partenariat avec et entre les acteurs du territoire.

Pour cela, la Communauté d'Agglomération Provence-Alpes-Agglomération sollicite les financements du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence et du Conseil Régional PACA.

REÇU EN PREFECTURE  
le 16/02/2018

Applic. Mod. art. 104 E. laquiere.com  
99\_DE-004-200067437-20180214-20\_14022018

Les investissements envisagés pour l'année 2018 sont :

1 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
<p>Au cours des années précédentes plus de 130 sites ont été progressivement aménagés sur le territoire. Ils sont depuis 2017 présentés en 5 routes. Il s'agit de compléter ces aménagements sur le plan du confort et de l'accessibilité (aménités) et de bien signaler et balliser les routes.</p>	
<p>Aménagement des sites, création et amélioration des aires de stationnement : une analyse détaillée des besoins et des possibilités sera menée sur chaque site pendant l'hiver pour définir les besoins précis. Une première estimation porte sur 10 à 15 sites</p>	28.000 €
<p>Signalisation et ballage des routes. En concertation avec les services compétents, un projet de signalisation routière et de ballage pédestre sera élaboré et mis en œuvre. En première analyse, plus de 80 panneaux paraissent nécessaires sur les routes de l'UGHP.</p>	36.000 €
2 VISIBILITÉ DE L'UNESCO GEOPARC	
<p>L'UNESCO Géoparc est fréquemment sollicité pour participer à des manifestations locales : foires, fêtes, rencontres. Le besoin d'un équipement de type stand mobile, intérieur comme plein air se fait sentir.</p>	
<p>Acquisition d'un stand mobile complet de l'UGHP avec barnum 3 x 4, comptoir, kakémonos, borne interactive, ...</p>	12.000 €
3 PROMOTION ET ÉQUIPEMENT DES PARTENAIRES DE L'UNESCO GEOPARC	
<p>1/ L'équipement des sites du territoire et son patrimoine doivent être valorisés dans les réseaux de partenaires. On proposera à ceux des partenaires (hébergeurs et restaurateurs en particulier) qui disposent d'un emplacement suffisant la création d'un « Geopark corner » pour présenter, les sites, itinéraires et partenaires du territoire. Il y a actuellement 36 hébergeurs et 16 restaurateurs dans le réseau. On peut envisager équiper dans une première phase une trentaine d'entre eux.</p>	
<p>Conception et acquisition du matériel pour les Geopark corners</p>	18.000 €
<p>2/ Le territoire de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence compte plus de 40 établissements scolaires avec lesquels le service pédagogique organise des actions de sensibilisation et de formation. Il serait intéressant qu'ils puissent disposer d'une malle pédagogique des patrimoines du Géoparc pour soutenir ces actions sur la durée.</p>	
<p>Conception et réalisation d'une malle pédagogique, première phase d'équipement.</p>	6.000 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT 2018</b>	<b>100.000 €</b>

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/02/2018

Application système E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20180214-26\_14022018

Le plan de financement pour l'année 2018 est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Aménités des sites	28.000 €	Région Provence - Alpes - Côte-d'Azur	61.000 €
Signalisation des Itinéraires	36.000 €	Conseil départemental 04	19.000 €
Stand mobile	12.000 €	Autofinancement	20.000 €
Equipement des partenaires et des écoles	24.000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>100.000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100.000 €</b>

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'autoriser Madame la Présidente à engager les démarches de demandes de subvention auprès des différents partenaires.
- A signer tout document afférent ce dossier

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A la majorité pour 2 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PRÉFECTURE

le 16/02/2018

Appréciation agréée E. Inguineau

99\_DE-004-200007437-20180214-26\_14022018